

## REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

### 20 FEVRIER 2020

Nombre de conseillers en exercice .....	14
Nombre de conseillers présents .....	12
Absents excusés ayant donné pouvoir.....	2
Absents excusés .....	0

Présents : FRUCHET Louis-Marie, BEAUFRETON Nicole, CAILLAUD Luc, MAUDET Claude, HERAULT Marielle, WERTH Laurent, LOIZEAU Elodie, PINEAU Isabelle, BRUNELLIERE Béatrice, MAUDET Nicolas, HURTEAU Laurent.

Absents ayant donné pouvoir : /

Absents excusés : THUBINEAU David, RAMPILLON Sonia

Secrétaire : LOIZEAU Elodie

### I APPROBATION DU COMPTE RENDU DU 30 JANVIER 2020

Le conseil municipal approuve à l'unanimité le compte rendu du 30 janvier 2020.

### III VOTE DES COMPTES DE GESTION ET ADMINISTRATIFS 2019

#### **Budget principal**

##### Compte administratif

Le résultat de l'exercice 2019 fait apparaître un excédent de 172 342,19 € pour la section de fonctionnement et un excédent de 28 847,67 € pour la section d'investissement.

Le résultat de clôture qui reprend les déficits ou excédents antérieurs, permet de dégager pour la section de fonctionnement un résultat excédentaire 242 354,93 € (intégration du résultat du SIA La Gaubretière suite à sa dissolution soit 70 012,74 €) et un solde déficitaire pour la section d'investissement de 55 107,20 € (intégration du résultat du SIA La Gaubretière suite à sa dissolution soit 42 026,83 €)

Après retrait de Monsieur Louis-Marie FRUCHET, Maire, le compte administratif est soumis au vote du conseil municipal (11 votants) sous la présidence du doyen d'âge, Monsieur Claude MAUDET.

**Le compte administratif 2019 du budget principal est approuvé par 11voix**

##### Compte de gestion

Les opérations comptables sont strictement identiques à celles du compte administratif.

**Le compte de gestion 2019 du budget principal est approuvé à l'unanimité (12 voix)**

## Budget Lotissement les Néfliers

### Compte administratif

L'exercice 2019 fait apparaître un déficit de 940,82 € € pour la section de fonctionnement et un résultat de 0 € pour la section d'investissement.

Le résultat de clôture qui reprend les déficits ou excédents antérieurs est le suivant : pour la section de fonctionnement un résultat de 0 € et pour la section d'investissement de 0 €.

Après retrait de Monsieur Louis-Marie FRUCHET, Maire, le compte administratif est soumis au vote du conseil municipal (11 votants).

**Le compte administratif 2019 du budget annexe les Néfliers est approuvé par 11 voix.**

### Compte de gestion

Les opérations comptables sont strictement identiques à celles du compte administratif.

**Le compte de gestion 2019 du budget annexe les Néfliers est approuvé à l'unanimité (12 voix)**

## Budget Lotissement Le Bardeau

### Compte administratif

Le résultat de l'exercice 2019 fait apparaître un 0 € pour la section de fonctionnement et un déficit de 2 092,47 € pour la section d'investissement.

Le résultat de clôture qui reprend les déficits ou excédents antérieurs, permet de dégager pour la section de fonctionnement un résultat excédentaire de 35 085, 25 € et un solde déficitaire pour la section d'investissement de 51 661,07 €.

Après retrait de Monsieur Louis-Marie FRUCHET, Maire, le compte administratif est soumis au vote du conseil municipal (11 votants) sous la présidence du doyen d'âge, Monsieur Claude MAUDET.

**Le compte administratif 2019 du budget annexe le Bardeau est approuvé par 11 voix.**

### Compte de gestion

Les opérations comptables sont strictement identiques à celles du compte administratif.

**Le compte de gestion 2019 du budget annexe le Bardeau est approuvé à l'unanimité (12 voix)**

### III FONDS DE CONCOURS AMENAGEMENT EXTERIEUR DERRIERE ANCIEN

#### PRESBYTERE

DÉPENSES	MONTANTS en euro hors taxes	Taux de T.V.A. en %	T.V.A.	MONTANTS en euro toutes taxes comprises	RECETTES	Taux	MONTANTS en euro
Travaux	22 474 €	20,00%	4 495 €	26 969 €	Fonds de concours		3 498 €
		20,00%	0 €	0 €			
		20,00%	0 €	0 €			0 €
					Etat - F.C.T.V.A. (calculé sur les montants T.T.C. des sommes soumises à T.V.A.)	16,404%	4 424 €
					Autofinancement		19 047 €
<b>TOTAL</b>	<b>22 474 €</b>		<b>4 495 €</b>	<b>26 969 €</b>	<b>TOTAL</b>		<b>26 969 €</b>

Une demande de fonds de concours a été transmise à la Communauté de Communes pour le financement de l'opération relative à l'aménagement extérieur derrière l'ancien presbytère. Le conseil communautaire a décidé d'attribuer le 22 janvier 2020 un fonds de concours de 3 498 € dans la limite de 50% de l'autofinancement prévisionnel de l'investissement.

Le Conseil Municipal accepte ce fonds de concours attribué par la Communauté de Communes à hauteur de 3 498 euros (fonds de concours exceptionnel de 3 033,50 augmenté de 464,50 € restant disponible sur l'enveloppe de crédits réservés à la commune du programme 2017).

### IV QUESTIONS DIVERSES

#### → Déclaration d'intention d'aliéner pour Info

Il a été décidé de renoncer au droit de préemption urbain (DPU) concernant les biens cadastrés :

-B 376-377-378-380-867 appartenant à Monsieur et Madame Michel GABORIAU et vendus à M et Mme Guillaume JEAN.

#### → Planning prochaines élections

Un planning des permanences pour le scrutin du 15 mars sera transmis à chaque conseiller.

#### → Terrain multisports

La plateforme a été refaite et les jeux seront posés semaine 9 ou 10.